

This map and its derivative values were derived from an electromagnetic-magnetic-radiometric survey carried out by Aerodat Inc. utilizing an Aeromagnetic ASS500A helicopter (Registration C-GJXK). The survey operations were carried out from July 18 to October 5, 1997.

Flight path was recovered using a post-flight differential Global Positioning System. A vertically mounted video camera was used for verification of the flight path. The average traverse line spacing was 200 m with control lines flown at 2 km intervals. Helicopter flight height was maintained at an average ground clearance of 60 m.

The aeromagnetic data were recorded at a 0.1 second sample rate using a 0.005 nT sensitivity cesium vapour magnetometer suspended 18 m below the helicopter. The control line magnetic data were corrected for variations in the magnetic field using the magnetic ground station magnetometer data at figure intersections with a linear interpolation between intersections. After editing the survey data, the intersections of traverse and control lines were established and the differences in the magnetic values were compared against the leveling network. The leveled total field values were interpolated to a 50 m square grid. The leveled total magnetic field grid was then used to calculate the first vertical derivative for this presentation.

Copies of this map may be obtained by contacting the New Brunswick Department of Natural Resources and Energy, Minerals and Energy Division, P.O. Box 6000, Fredericton E3B 5H1, or from the NBRNRES regional office, P.O. Box 60, 405 Riverside Drive, Bathurst, New Brunswick, E2A 2Z1. Copies of this map may also be obtained from the Geological Survey of Canada, 601 Bath Street, Ottawa, Ontario, K1A 0G8.

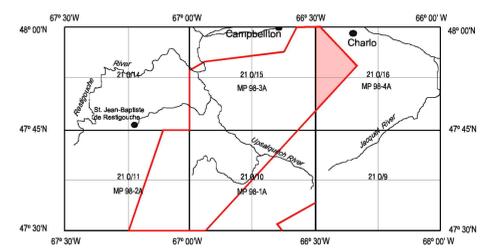
The geophysical data used to compile this map are available in digital form from the Geophysical Data Centre, Geological Survey of Canada, 1 Observatory Crescent, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3, and also from the New Brunswick Department of Natural Resources and Energy in Fredericton.

Les données utilisées pour la compilation de cette carte ont été enregistrées au cours d'un levé électromagnétique, magnétique et radiométrique effectué par Aerodat Inc. avec un hélicoptère Aeromagnétique ASS500A immatriculé C-GJXK. Le levé a été réalisé du 18 juillet au 5 octobre 1997. Le routage des lignes de vol a été fait à l'aide de mesures de positionnement global corrigées en mode différentiel après vol. Une caméra vidéo montée verticalement a été utilisée pour la vérification du plan de vol. L'écartement moyen des lignes de vol était de 200 m, recouvrées par des lignes de contrôle espacées environ 2 km les unes des autres. L'hélicoptère a maintenu une altitude moyenne de 60 m au-dessus du sol.

Les données aéromagnétiques ont été enregistrées à une fréquence de 0,1 seconde en utilisant un magnétomètre à vapeur de césium d'une sensibilité de 0,005 nT suspendu à 18 m sous l'hélicoptère. Les données magnétiques des lignes de contrôle ont été corrigées pour les variations du champ géomagnétique en utilisant les données de magnéto-mètre au sol aux intersections des lignes de vol avec une interpolation linéaire entre les intersections. Une fois les données de levé vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ont été établies et les différences des valeurs magnétiques ont été comparées au réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ ont été interpolées sur une grille aux mailles carrées de 50 m de côté. La grille des données de champ magnétique total nivelées a ensuite été utilisée pour calculer la dérivée première verticale pour cette présentation.

Des exemplaires de cette carte sont en vente à la Division des ressources minières et de l'énergie des Ressources naturelles et de l'énergie du Nouveau-Brunswick, C.P. 6000, Fredericton, E3B 5H1, ou au bureau régional de Minéral, C.P. 60, 405 Riverside, Bathurst, Nouveau-Brunswick, E2A 2Z1. Des exemplaires des cartes sont en vente à la Commission géologique du Canada, 601, rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0G8.

Les données de base utilisées pour produire cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques du Canada, 1 Place de l'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3, et aussi au ministère des Ressources naturelles et de l'énergie du Nouveau-Brunswick à Fredericton.



Project funded by the Province of New Brunswick
Ce projet a été subventionné par la province du Nouveau-Brunswick

PUBLISHED 1998 PUBLIÉE 1998

New Brunswick Natural Resources and Energy / Ressources naturelles et Énergie
Minerals and Energy Division / Division des ressources minières et de l'énergie

Natural Resources Canada Ressources naturelles Canada



MAGNETIC FIRST VERTICAL DERIVATIVE MAP
CARTE DE LA DÉRIVÉE PREMIÈRE VERTICALE DU CHAMP MAGNÉTIQUE

MAP MP 98-4A CARTE
CHARLO
NEW BRUNSWICK/NOUVEAU-BRUNSWICK
Scale 1:50 000 - Échelle 1/50 000
Kilometres 1 2 3 4 Kilomètres

Projection Transverse Mercator
North American Datum 1983
© Crown copyright reserved

Projection Transverse de Mercator
Système de référence géodésique nord-américain, 1983
© Droits de la Couronne réservés

OPEN FILE
DOSSIER PUBLIC
3519
GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA
COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA
1998
4 of 28

Recommended citation:
Geological Survey of Canada,
1998, Carte de la dérivée première verticale du champ magnétique, Charlo,
Nouveau-Brunswick, NRS 21 O/16, Map MP 98-4A,
Open File 3519,
Scale 1:50,000

Notation bibliographique recommandée:
Commission géologique du Canada,
1998, Carte de la dérivée première verticale du champ magnétique, Charlo,
Nouveau-Brunswick, NRS 21 O/16, Carte MP 98-4A,
Dossier Public 3519,
Échelle 1/50 000

NATIONAL TOPOGRAPHICAL SYSTEM REFERENCE AND GEOPHYSICAL MAP INDEX
SYSTÈME NATIONAL DE RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE ET INDEX DES CARTES GÉOPHYSIQUES

MAP MP 98-4A CARTE
CHARLO
NEW BRUNSWICK/NOUVEAU-BRUNSWICK
21 O/16